



L'écho de Roche Rousse

Bulletin municipal de St Martin en Vercors

n°41 - Automne 2020



Ça s'est passé
cet été...
p. 4 - 5

Écoles : présentation de l'équipe, des
projets et du prestataire de la cantine
scolaire

p. 6 à 10



Dossiers communaux :
urbanisme, travaux,
recensement, tri...
p. 11 à 16



L'édito du maire

Chers habitants,

Empêché d'éditer pendant une période de 6 mois avant les élections et ensuite par le confinement dû à la COVID-19, finalement le dernier bulletin remonte à l'été 2019.

Néanmoins, nous avons pu vous informer via le site internet, et dans la lettre d'information.

Retour sur ces événements qui ont jalonné les 18 derniers mois.

Tout d'abord, la Fête du Bleu en juillet 2019, organisée en collaboration avec le Parc du Vercors, et les communes de Saint-Julien et Rencurel fût un événement très réussi malgré les caprices de la météo. (Environ 18 000 visiteurs).

J'en profite pour remercier nos secrétaires et nos agents techniques qui ont donné, sans compter leur temps et leur énergie, sans oublier les employés des autres communes et de la Communauté de Communes qui ont prêté main-forte à cette organisation.

Un grand merci à tous les agriculteurs et à tous les bénévoles d'ici et d'ailleurs sans qui rien ne serait possible.

Et merci aussi au Groupe Patrimoine, Comité des Fêtes, Caméra en Campagne, Association des éleveurs et à toutes les autres associations qui se sont beaucoup impliquées dans cet événement.

Tous, citoyens et élus, ont apporté une pierre précieuse à l'édifice.

Pédale Douce en septembre 2019 a encore rencontré un franc succès. Cette fête de la mobilité douce à l'initiative des enfants et des enseignants de l'école élémentaire est devenue une manifestation incontournable de la mi-septembre.

Malheureusement, cette année elle a été réduite à une seule animation qui s'est déroulée à Saint-Julien. Mais nous sommes confiants pour le cru 2021.

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars, veille du premier confinement. Les 11 conseillers ont été élus et le nouveau conseil municipal s'est mis en place le 26 mai.

C'est une équipe loyale, dynamique, solidaire, très engagée et très consciente de son rôle de service public.

Les deux mois de confinement du printemps ont été très difficiles pour tout le monde.

Nous avons essayé tous ensemble, l'ancienne équipe et l'actuelle, ainsi que les employés, de pallier les besoins des plus fragiles, de vous informer rapidement des différentes préconisations envoyées par l'État.

Je suis fière de constater que la solidarité et la bienveillance ont été de rigueur dans tous les hameaux de notre commune et je vous en remercie sincèrement.

L'été 2020 a vu la première édition du « Bazar de Saint-Martin ». Malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires et quelques animations annulées, il reste le souvenir d'une semaine chaleureuse et de partage. Nous attendons l'édition 2021 avec enthousiasme.

D'autres manifestations ont été annulées, comme le Ball Trap de l'ACCA, la fête d'Halloween prévue par le Comité des Fêtes...

La deuxième vague de contamination nous oblige à un nouveau confinement.

Cette fois, le plateau du Vercors est beaucoup plus touché. Il nous faut donc être encore plus vigilant sur le respect des gestes barrières, des distanciations et des regroupements.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Ces premiers mois de mandat seront marqués par la gestion de la pandémie COVID-19. Notre priorité a été de venir en aide aux commerçants locaux de la commune et gérer au mieux toutes les contraintes sanitaires préconisées par les services de l'État.

Nous avons depuis plusieurs mois une forte demande immobilière, ce qui engendre une charge de travail considérable.

Cet engouement pour notre commune nous honore. Le travail accompli par les précédentes municipalités porte ses fruits.

Mais il faut rester vigilant. Nous sommes une commune dont l'économie est bien équilibrée entre l'agriculture, le commerce et le tourisme. Il nous faut veiller à maintenir cette harmonie.

Les fêtes de fin d'année approchent. Certes elles ne seront pas à la hauteur de ce que nous aurions souhaité mais espérons que l'année 2021 apporte prochainement des progrès et des perspectives optimistes.

J'espère que vous pourrez vous retrouver avec le cercle rapproché de la famille pour un moment de douceur et de bonheur partagé, tout en restant prudent.

Prenez soin de vous et de vos proches.

*Le Maire,
Andrée Séquier*

Ça s'est passé ce printemps



Inscrits	307	
Votants	210	68,40 %
Blancs	2	0,95 %
Nuls	1	0,48 %
Exprimés	207	98,57 %

Candidats	Nb de voix	%
BELLIER-BENISTAND Sandrine	161	77,77
DESFEUX Philippe	162	78,26
DUSSERRE Lionel	173	83,57
DYE Jean-Christophe	167	80,68
GUILLAUMAT-TAILLET Laurent	63	30,43
GUILLET Jean-Marie	159	76,81
IDELON Anais	163	78,74
MOTTIN Patricia	158	76,32
SEQUIER Andrée	152	73,43
VALENTIN Lucie	169	81,64
VIGNON Jean	163	78,74
WISS Jean-Yves	143	69,10
Total	207	100

Une nouvelle tête à la mairie



Jean-Pierre Piège a été embauché le 3 janvier 2020, en tant qu'agent technique pour remplacer Michaël Bres ayant pris une disponibilité de deux ans.

Habitant de Saint-Martin, Jean-Pierre, 56 ans a un bagage professionnel riche de part sa polyvalence, atout indispensable pour intégrer les services techniques de la commune.

Un tuilage de deux mois s'est effectué avec Michaël afin qu'il lui transmette son savoir acquis par ses 20 ans passés au sein de la commune sur le réseau d'eau et le déneigement.

Un printemps avec la COVID-19

Ce printemps nous avons été durement affecté par une crise sanitaire sans précédent. Le 17 mars 2020, le gouvernement a décidé de confiner l'ensemble de la population afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de la COVID-19. Les déplacements ont été limités au strict nécessaire, les magasins et entreprises « non essentiels pour la vie de la nation » ont été fermés.

Face à cette crise sanitaire, nous avons vu naître sur notre territoire plein d'initiatives de solidarité. Et grâce à un formidable élan d'entraide et à une magnifique mobilisation citoyenne, nous avons réussi à surmonter cette épreuve. Un grand MERCI à tous.

Le 11 mai 2020 a commencé le processus de déconfinement. Nous avons dû adapter notre vie quotidienne afin de reprendre progressivement nos activités. De nouvelles organisations à tous les niveaux ont été mises en place : écoles, transports scolaires, commerces, entreprises....

Pendant ces 8 semaines de confinement le Service Minimum d'Accueil, mis en place à l'école de Saint-Julien-en-Vercors et à destination des enfants des personnels

indispensables à la gestion de la crise sanitaire, a permis d'accueillir gratuitement 3 enfants.

Dès le jeudi 14 mai l'école de Saint-Martin, fermée depuis le lundi 16 mars, a pu rouvrir ses portes afin de permettre une reprise des classes en présentiel. Mais pour que cette réouverture se fasse dans les meilleurs conditions possibles, il a fallu revoir entièrement nos organisations.

Pour y parvenir, nous avons travaillé en lien étroit avec les professeurs des écoles, le personnel chargé de la cantine et du périscolaire et les parents d'élèves. Un protocole sanitaire a été communiqué aux parents d'élèves afin qu'ils décident de mettre leur enfant à l'école en ayant une connaissance précise des modalités d'accueil.

Et ce sont 18 sur 19 élèves en classe de CE2-CM1-CM2 et 12 élèves sur 19 en CP-CE1 (soit 79 %) qui ont repris le chemin de l'école. Finalement l'année scolaire s'est terminée avec plus de 92 % d'élèves présents.

Afin de défendre nos emplois et notre économie locale, nous avons décidé d'accompagner les commerçants, artisans ou travailleurs indépendants qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative suite à la pandémie de

COVID-19. Des mesures concrètes ont été prises afin de les aider.

La mairie de Saint-Martin a également offert à chacun des habitants de la commune un masque lavable. Ces masques ont été achetés auprès des entreprises DIATEX & AERO TEXTILE CONCEPT et ont été fabriqués à St Jean en Royans.

Le 11 juillet 2020 marque la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Mais le 20 juillet 2020, le port du masque a été rendu obligatoire dans les lieux clos.

Le 17 octobre 2020, le 1^{er} ministre a décrété à nouveau l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire. Et depuis le 30 octobre une nouvelle période de confinement a été instaurée suite à la propagation rapide de la Covid-19 qui sature peu à peu les hôpitaux.

Nous devons donc impérativement continuer à être vigilants, le virus circule toujours. Les gestes barrières et la distanciation physique doivent rester des réflexes pour se protéger de la maladie. C'est de l'engagement de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Patricia Mottin

Ça s'est passé cet été

LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Créé il y a deux ans, le comité des fêtes propose tout au long de l'année des animations parmi lesquelles : un pot de bienvenue pendant l'été pour les touristes et les habitants de notre village.

Cette année, malgré le coronavirus le comité a obtenu l'autorisation de maintenir son pot tous les samedis du 11 juillet au 22 août de 18h à 19h sur la place du Tilleul.

C'est l'occasion de rencontrer les vacanciers, de leur présenter les animations sportives, culturelles qui se déroulent pendant l'été ainsi que nos commerçants et producteurs locaux accompagnés par une animation musicale.



Beau succès pour le vide grenier

Toujours à l'initiative du comité des fêtes, un vide grenier s'est déroulé le 9 août sur le parking de l'ours de 8h à 16h.

Plus de 22 exposants ont répondu présents, pour le plaisir de nos habitants et des vacanciers.

Une belle réussite, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Info comité des fêtes

Un nouveau président au comité des fêtes, il s'agit de Mr Hubert Delori qui succède à Mr David Lambert que nous remercions pour son investissement dans l'animation de notre village.



Cet été notre village était plus particulièrement en fête, nous le devons à Michel Fontaine, fondateur et créateur de la compagnie de la Cyrène.

Jacqueline et Michel Fontaine, nouveaux habitants de la commune se sont associés au comité des fêtes pour créer « le Bazar », des animations autour de l'accordéon du 8 au 14 août.

Un projet qui a mis plus de 6 mois à se mettre en place avec l'aide matérielle et financière de la Mairie, de la Communauté de Communes du Royans-Vercors, du Conseil Départemental de la Drôme et du Crédit Agricole.

Pendant une semaine, une vingtaine d'animations ont été proposées aux touristes et habitants de notre plateau du Vercors (« chansons aux fenêtres », déambulation théâtrale dans le village, stage d'accordéon, stage de comedia Dell'arte, sans oublier une journée spécialement réservée aux enfants).

Notre commune a vécu pendant 8 jours au milieu des accordéons, plus d'une cinquantaine étaient exposés chez les commerçants, chez les particuliers dont les fenêtres donnaient sur les rues.

Le programme initial a du être allégé compte tenu des mesures sanitaires à prendre pour se protéger de la Covid-19, mais les organisateurs ont tout fait pour que cette première édition puisse se dérouler avec le maximum de sécurité.



A.C Kuenstler



Devant le succès du « Bazar », l'ensemble des partenaires constitutionnels, associations comme le groupe Patrimoine, les nombreux bénévoles sont partant pour une nouvelle édition en 2021 et plus...

Un souhait que tous partagent, que « le Bazar » devienne l'animation pérenne de Saint-Martin-en-Vercors comme l'a été il y a quelques années « la fête du Tilleul ».

Un grand merci à tous.

Jean-Yves Wiss



H. Lagasse

Du côté des écoles

Les rentrées se suivent mais ne se ressemblent pas...

La rentrée scolaire de notre école primaire s'est très bien déroulée, sous un protocole sanitaire assoupli mais que les enfants n'avaient pas oublié et qu'ils savent très bien respecter. La distanciation physique entre élèves n'est plus obligatoire, la possibilité de mélanger les deux classes pendant la récréation, la cantine et le périscolaire facilite la vie de tous les acteurs de l'école, les petits comme les grands.

Et ils ont aussi pu retrouver tous leurs jeux préférés.

Cette année, nous avons un effectif de 53 élèves pour le regroupement pédagogique, dont 35 enfants pour l'école de Saint-Martin et 18 à Saint-Julien.

Le grand changement de cette année est le retour à la semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Avec classe de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30 en primaire et de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 en maternelle.

Depuis la rentrée de septembre 2019, de nombreux changements se sont opérés au sein de l'équipe pédagogique du RPI. Nous souhaitons vous présenter les nouvelles arrivantes ainsi que les projets pédagogiques des deux écoles...

L'école primaire

Une nouvelle directrice à l'école élémentaire de Saint-Martin

Professeur des écoles depuis maintenant 16 ans, j'ai enseigné plusieurs années en Essonne et dans le Loiret avant de m'installer à La Chapelle en Vercors il y a 10 ans. Les postes étant peu nombreux et assez prisés sur le plateau, il m'a fallu patienter cinq années à l'école de St Laurent en Royans avant qu'un poste de direction d'école ne se libère à St Martin en Vercors et que je puisse me rapprocher de mon domicile.

Ma première année de directrice ne fut pas des plus calmes avec la mise en place de la continuité pédagogique pendant le confinement et la reprise de l'école dans le respect du protocole sanitaire ! J'espère que cette deuxième année se terminera dans de meilleures conditions et que notre école communale pourra redevenir un lieu ouvert et convivial, propice aux échanges entre les élèves et les habitants.

J'enseigne pour la deuxième année dans la classe de cycle 2 qui est composée de 3 élèves en CP, 11 en CE1 et 6 en CE2, soit 20 élèves.



Les conditions sanitaires actuelles n'étant pas favorables à l'organisation de projets de grande ampleur, nous participerons donc, cette année, à de multiples petits projets locaux en lien avec les programmes scolaires comme :

- le développement durable (suivi du projet de plantations d'arbres fruitiers dans la commune, création d'un potager dans le jardin de l'école, participation à un projet sur l'alimentation locale avec le Parc) ;
- le parcours artistique (exposition de photos, participation à plusieurs spectacles organisés par l'ACCR, projections de films d'animation, intervention de professionnels du théâtre, visites de musées locaux) ;
- l'éducation physique et sportive (séances de ski de fond à Herbouilly, séances de natation à Villard).

Stéphanie Fourchon

L'exposition

Mardi 22/09/2020 avec la classe, nous sommes allés à la grange, en face de l'hôtel du vercors, pour aller voir une photographie qui fait des photos d'animaux.

On a vu une photo de loup qui ne venait pas du vercors, une de champis avec une serroune très proche (2 m) à côté puis une tente pour pouvoir se camoufler et prendre des photos avec un appareil photo qui a coûté 12 000 €. Il y avait un écureuil rouge TROP mignon!

C'était génial! parce que c'était intéressant.



Sortie à la grange

Mardi 22 septembre, nous sommes allés à la grange pour l'exposition de photos.

Nous avons vu des bois de cerfs. Ils étaient grands! Nous avons aussi vu des animaux photographiés: un loup, un cerf plein de bois, des oiseaux et rapaces, de drôles d'insectes...

Le photographe nous a montré ses affaires de camouflage et nous lui avons posé des questions.

C'était bien nous avons apprécié, les insectes étaient drôles!



Production d'écrit

L'exposition de la grange

Mardi 22 septembre, avec l'école on est allés à la grange de St Martin, pour voir une exposition.

On a pu voir des photos d'animaux, et une tente pour se camoufler et un appareil photo qui peut voir à 60 M, et un autre. On a pu aussi voir un mécanisme qui fait couler de l'eau dans la bassine.

J'ai apprécié quand on pouvait voir les photos et quand on pouvait poser des questions.



Du côté des écoles

L'école maternelle

Une nouvelle enseignante à l'école maternelle de Saint-Julien



Originnaire de Picardie où j'ai fait des études pour être professeur d'EPS, je me suis finalement tournée vers le métier de professeur des écoles après avoir découvert ce magnifique Vercors d'où je ne voulais plus repartir !

Je me suis installée à St Martin en 2002, et après avoir décroché mon concours en 2005, j'ai arpenté les routes

sinueuses de notre belle région pendant des années, d'abord en tant que remplaçante, car aucun poste n'était disponible sur le plateau, puis en tant que complément de services d'enseignants n'étant pas à plein temps dans leur classe. Ces années ont été riches d'enseignement et les échanges avec les collègues m'ont permis de compléter ma formation sur le terrain, découvrant de multiples manières de travailler dans tous les niveaux de classe, mais la frustration de ne pas être LA maîtresse de la classe se faisait de plus en plus sentir !

Il me tardait d'avoir MA classe pour pouvoir m'investir pleinement dans mon métier et mener des projets sur du long terme, en accompagnant les enfants tout au long de l'année scolaire. J'ai goûté à ce plaisir l'an dernier, en enseignant à Vassieux, dans la classe des petits et je suis ravie d'avoir eu l'opportunité de pouvoir me rapprocher de chez moi, en ayant en plus uniquement des maternelles, classe d'âge que j'affectionne particulièrement par l'émerveillement qu'on peut lire sur leurs visages au fur et à mesure qu'on les ouvre sur le Monde !

La coopération avec Laurence, que je connais depuis des années puisqu'elle a été la nourrice de mes enfants, me conforte dans l'idée que j'ai fait le bon choix dans cette demande de poste et que je vais vraiment prendre plaisir à enseigner dans cette petite école, même s'il n'est pas toujours évident d'enseigner dans le village où l'on réside.

Isabelle Benoit

Une nouvelle ATSEM à l'école maternelle de Saint-Julien



Laurence Drogue mariée depuis 1998 avec Pierre, maman de Romane 20 ans étudiante en biologie et joueuse de rugby aux Amazones FCG à Grenoble et de Kyllian 12 ans élève de 5ème au collège de La Chapelle, joueur de rugby au Vercors Rugby.

Je suis moi-même entraîneuse pour le Vercors Rugby depuis 7 ans et j'entraîne de jeunes joueurs tous les mercredis soir à St Jean en Royans.

J'ai exercé avec bonheur le joli métier d'assistante maternelle agréé. « Nounou » pendant 17 ans, j'ai eu le plaisir d'accueillir au cours de ces années plus d'une quarantaine d'enfants qui resteront à jamais « mes petits » même si les plus âgés sont désormais plus grands que moi !

Pendant ces années, j'ai passé en candidate libre le CAP petite enfance en 2016 et le concours d'ATSEM en 2017.

Il m'incombe d'assurer la succession de Christine Vignon qui a œuvré de longues années auprès des maternelles et j'espère être à la hauteur de cette tâche. Je fais tout mon possible pour que ça soit le cas.

C'est une grande satisfaction pour moi de pouvoir travailler avec Isabelle que je connais depuis de nombreuses années et qui m'aide au quotidien à trouver mes marques dans cette nouvelle fonction.

Mon contrat comprend aussi une partie d'entretien des locaux communaux en remplacement de Marie Brochard qui savoure depuis cet été une retraite bien méritée.

Laurence Drogue

Une nouvelle cantinière à l'école maternelle de Saint-Julien

Je suis native de la Savoie, mais j'ai passé la majeure partie de ma vie sur le plateau du Vercors.

Durant 8 ans, j'ai exercé le métier d'aide à domicile. Accompagner, assister et aider a toujours été une vocation pour moi.

Il y a 4 ans, avec mon conjoint, nous avons fait le choix de nous installer avec nos trois enfants dans la chaleureuse commune de Saint-Martin-en-Vercors.

Depuis septembre 2019, je suis la cantinière de la crèche des Vercoquins à St Julien en Vercors.

A la rentrée scolaire 2020-2021, la mairie de Saint-Julien-en-Vercors m'a proposé de gérer la cantine de l'école maternelle. J'ai accepté ce poste avec grand plaisir.

J'assure donc l'accueil des enfants de la crèche pour le service du repas et ensuite la gestion du groupe des scolaires jusqu'au moment de leur sieste. Je m'occupe aussi du nettoyage et de la désinfection des locaux.

Outre que mon travail consiste à réceptionner les repas qui nous sont livrés et d'adapter les préparations en fonction de l'âge des enfants (couper menu, hacher voire mixer pour les plus petits), je considère que mon rôle consiste également à partager des moments d'échange avec les enfants, être à leur écoute, favoriser la convivialité et contribuer à l'apprentissage de l'autonomie.

En fonction de l'effectif de la cantine (au-delà de 8 enfants), je travaille en binôme avec Laurence Drogue. Nous formons une bonne équipe.

Pour conclure, je tenais à remercier la Mairie de Saint-Julien-en-Vercors de m'avoir proposé ce poste et aussi merci à mes collègues de la crèche qui viennent spontanément m'épauler.

Magali Marchand-Maillet

Présentation de l'école maternelle pour cette année scolaire 2020-2021

Cette année, l'école de St-Julien compte 19 enfants : 5PS, 10MS et 4 GS. En effet, nous n'avons fait la rentrée qu'à 18 mais une Petite Section viendra compléter le groupe au retour des vacances de la Toussaint.

La rentrée s'est très bien passée, nous étions tous heureux de nous retrouver dans des conditions presque normales, avec malgré tous les masques qui viennent gâcher un peu le plaisir de se retrouver, mais qui sont indispensables pour la protection de tous, et auxquels les enfants semblent finalement très bien s'habituer...



L'année sera rythmée par différents projets, tant artistiques, que culturels ou sportifs, avec notamment des sorties spectacles musicaux (à La Chapelle en Vercors, St-Julien, et Grenoble) des interventions plus artistiques en classe sur le thème du recyclage des déchets végétaux pour fabriquer de la peinture (suite de notre thème du recyclage de l'année dernière), et des cycles de ski de fond (en espérant que la neige sera cette fois au rendez-vous !) et de natation en fin d'année.

L'année scolaire sera aussi axée sur la découverte des différents animaux (par le projet musique "le carnaval des animaux") et des contes traditionnels, indispensables à la culture littéraire des élèves. Elle se terminera par un projet plus scientifique en accueillant une couveuse dans notre classe qui nous permettra d'assister à la naissance des poussins que nous garderons une à 2 semaines dans la classe avant de les placer dans les familles qui les garderont.

En somme, une année riche en découvertes en tous genres, pour aider les enfants à grandir et s'épanouir comme il se doit !

En espérant que la situation sanitaire s'arrangera vite pour retrouver la vraie école, celle qu'on aime vraiment, avec des adultes qu'on voit en entier, parce que leurs sourires sont indispensables au bien-être des enfants, même si les masques leur apprennent aussi à lire les émotions dans leurs yeux!



Isabelle Benoit

La cantine scolaire

Présentation du prestataire des repas de cantine : La Matrassière

Qui sommes-nous ?

Le centre de vacances « la Matrassière » est situé à Saint-Julien-en-Vercors. Le centre fonctionne toute l'année en accueillant principalement des colonies de vacances, des classes de découvertes mais également des fêtes de familles, mariages et autres accueils de groupes en tout genre.

Nous sommes une équipe de 3 salariés à temps plein à l'année :

- Julien, cuisinier
- Élisabeth, agent polyvalente et coordinatrice d'accueil
- Thomas, directeur

Cette équipe est complétée par des saisonniers sur les périodes de forte fréquentation (vacances scolaires).



Historique des cantines

A partir de 2012, le centre a souhaité s'impliquer davantage dans la vie locale mais également diversifier son activité. Ainsi nous avons répondu à l'appel d'offre pour la fourniture des repas de la cantine de Saint-Martin-en-Vercors dans un premier temps. En 2016, les cantines de Saint-Julien-en-Vercors et de la crèche des Vercoquins ont décidé de nous faire confiance. Et enfin depuis 2018, nous fournissons les cantines de Rencurel. Cela représente aujourd'hui entre 50 et 65 repas préparés tous les jours.

Ce fonctionnement a plusieurs avantages pour nous aujourd'hui :

Il nous permet de maintenir à l'année l'emploi en CDI de Julien notre cuisinier.

Il nous permet également d'avoir une activité diversifiée moins dépendante de l'activité d'hébergement.

Enfin il nous permet de maintenir un vrai lien avec les communes alentour.

Fonctionnement des cantines

Les repas des cantines sont préparés le matin même par Julien puis sont livrés en liaison chaude aux cantines à partir de 11h10. La livraison se fait dans des plats lavables et sont réceptionnés sur chaque cantine pour être directement servis aux enfants.

Les menus sont transmis chaque semaine aux mairies en respectant le cahier des charges fourni et la réglementation en vigueur. Il est par exemple proposé un repas végétarien par semaine comme le veut la réglementation française des cantines.

Étant donné les effectifs, nous proposons le même menu de la crèche à la primaire. Aussi, nous essayons d'adapter au maximum les menus pour que ces derniers puissent convenir à toutes les tranches d'âges.

Nous utilisons des produits de saison et nous nous efforçons au maximum de composer nos menus en fonction des produits disponibles chez nos producteurs locaux. Nos viandes et poissons sont à 90 % des produits frais. Nous essayons aussi de proposer des menus à thème avec des menus venus du Monde, ce qui nous force également à innover dans les recettes.

Les repas sont aujourd'hui confectionnés à base de produits bio ou locaux pour 50%. Ce taux est celui qui est visé par l'État pour l'ensemble du territoire français pour 2022.

Notre objectif est bien entendu de progresser vers le taux le plus haut possible. Pour cela nous essayons de composer avec différentes problématiques.

~ Le prix des repas : le but est de trouver le bon équilibre dans la composition des menus, la fréquence des produits utilisés... pour que les enfants puissent avoir des produits de qualité au quotidien à un prix

accessible pour une cantine.

Dans cet optique le centre ne bénéficie pas de label de reconnaissance pour les cantines (Ecocert par exemple) car nous ne souhaitons pas que le coût (important) de ces labels soit répercuté sur les prix des repas.

~ La réglementation en vigueur : les normes de traçabilité, d'étiquetage, de livraison..., sont aujourd'hui un frein notamment pour l'approvisionnement local.

Par exemple nous ne pouvons pas distribuer de produit au lait cru pour les enfants de moins de 6 ans, alors que les fermes alentour produisent beaucoup de fromage et de faisselles au lait cru.

Fournisseurs

Aujourd'hui nos principaux fournisseurs locaux sont :

~ Ferme Sisampas à Rencurel (légumes)

~ Boucherie Guillet à St Romans

~ Charcuterie des Limouches

~ Truites de la Vernaison

~ Vercors Lait (fromage et yaourt)

Nous complétons cet approvisionnement avec des grossistes proposant des gammes régionale et bio de qualité (Passion froid, MARKAL, Canavese, Nature à table).

Nous restons toujours à l'écoute et à la recherche de nouveaux fournisseurs locaux.

Un projet bénéfique pour tous

Ce dispositif de fourniture de repas est un modèle positif pour l'économie locale : emploi pérenne de personnel du territoire, approvisionnement local, développement d'une entreprise locale, dialogue et co-construction du dispositif avec les différents acteurs...

Toute l'équipe de la Matrassière est ravie de pouvoir satisfaire les papilles de vos enfants !

Thomas Martin, directeur

Les dossiers communaux

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences.

La commune à son niveau dispose du PLU (Plan Local d'Urbanisme) cadré par la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain) et rédigé en référence au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le **Plan Local d'Urbanisme** organise le développement de la commune en fixant des **règles d'urbanisme** et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement les **projets urbains**, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.

Le **Plan Local d'Urbanisme** a la vocation première d'harmoniser les villes et d'assurer une **cohérence territoriale** ; mais aussi de garantir une homogénéité dans les constructions, protéger les quartiers à proximité de biens classés et historiques, de conserver zones agricole et naturelle. Ces documents municipaux régissent également vos servitudes, les accès de votre terrain à la voie publique, vos raccordements aux différents réseaux type eau potable, électricité, réseaux internet etc. Il indique les possibilités de constructibilité pour chaque parcelle. Il indique les délimitations avec les voisins, les hauteurs de construction, les matériaux à utiliser, l'aspect architectural général, etc.

ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX ?

Ce cadre législatif va contraindre toutes les nouvelles constructions ou toutes les modifications du bâti existant. **Tous les travaux feront l'objet d'une déclaration auprès de la mairie et seront ensuite instruits par la DDT de la Drôme (Direction Départementale des Territoires).**

Les déclarations sont de deux types et nécessitent la constitution d'un dossier de demande.

Ces documents sont disponibles sur le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr>.

Les travaux devront être réalisés seulement après acceptation de la demande.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

☞ Dossier à fournir en 3 exemplaires

☞ Si dossier complet, délais d'instruction un mois + deux mois de délai de recours.

- pour toutes constructions et extensions inférieures à 20m² de surface plancher, y compris abris de jardin et bûchers ;
- les rénovations de toiture et de façade ;
- la création nouvelle d'ouverture en façade ou en toiture ;
- l'aménagement de combles.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

☞ dossier à fournir en 4 exemplaires

☞ Si dossier complet, délais d'instruction deux mois + deux mois de délai de recours.

- pour toutes constructions ou extensions supérieures à 20 m² de surface plancher.

Le règlement relatif aux constructions peut varier en fonction du zonage de la parcelle.

Ces documents sont consultables à la mairie ou sur le site internet à la rubrique urbanisme : www.stmartinenvercors.fr

Des conseils peuvent vous être apportés par la mairie, merci de privilégier les échanges par mail à l'adresse suivante : mairie-saint-martin@wanadoo.fr

Toutefois, nous vous prions en premier lieu de consulter le règlement du PLU en fonction de la zone où se situe votre parcelle, ainsi vous pourrez prendre connaissance des prescriptions s'y afférent.

Tous les documents relatifs à l'urbanisme sont disponibles sur le site internet de la commune : www.stmartinenvercors.fr ⇒onglet Services communaux ⇒Urbanisme

Les dossiers communaux

TRAVAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

PEAU NEUVE POUR LE LAVOIR

Le lavoir communal au cœur du village datant du 19ème siècle s'est détérioré au fil des années, une perte d'étanchéité a été constatée. La municipalité devait donc réaliser des travaux de rénovation car ce lavoir distribuant de l'eau potable, est fréquemment utilisé en période estivale par de nombreux touristes et sportifs en itinérance.

Cette opération a coûté 4950 € TTC, subventionnée à 50% par le Conseil Départemental de la Drôme.

De plus, il a été installé des barrières afin de sécuriser les abords du lavoir vis-à-vis de la route.



RÉFECTION DE L'ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES



La municipalité a poursuivi les travaux de l'atelier des services techniques. En effet en 2015 une première tranche de travaux consistait à la rénovation de la toiture et les châssis fenêtres avec la création d'une avancée couverte pour augmenter l'espace de l'atelier.

Puis en 2019, la seconde tranche de travaux a permis de fermer l'avancée créée en 2015 afin d'augmenter l'espace de stockage et permettre le stationnement de tous les véhicules. L'isolation du bâtiment par l'extérieur a

également été réalisée avec un revêtement en bardage bois et enduit. Le coût de l'opération s'est élevé à 67 683,67 € TTC.

Toutes ces opérations ont été financées à 80% par la préfecture, le Conseil Départemental de la Drôme et le SDED.

Une troisième tranche est prévue en 2021 pour la réfection et création d'une dalle intérieure. Ces travaux achèveront le projet de rénovation de l'atelier communal des services techniques .



RÉNOVATION DES CAGES D'ESCALIER DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Entre fin 2019 et début 2020, trois bâtiments communaux ont vu leurs cages d'escalier être entièrement rénovées.

Les murs, sols et quelques menuiseries ont été remis à neuf. Ces travaux de rafraîchissement étaient nécessaires...

Ce projet a été subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental de la Drôme pour un coût de 40 395,70 € TTC.



UNE NOUVELLE PORTE A LA BOULANGERIE

Après plusieurs années de fonctionnement capricieux, la porte automatique de la boulangerie a été remplacée par une porte à ouverture manuelle. La municipalité a souhaité conserver une partie du châssis de la porte d'origine afin de réduire les coûts des travaux. L'intégralité de l'opération a été prise en charge par la commune pour un montant de 3975 € TTC.

PROJET DE RÉFECTION DES FACADES DE L'ÉGLISE

L'équipe municipale précédente avait lancé en 2019, le projet de réfection des façades de l'église par son ravalement à pierres vues.

Cette opération était une volonté par les élus d'apporter une cohérence architecturale et esthétique à l'ensemble bâti des bâtiments publics du cœur du village.

De plus, la rénovation des façades de l'église aurait un caractère sécuritaire car certaines parties des murs sont dans un état de délabrement avancé.

Ce dossier a obtenu 80 % de subvention, toutefois face à la crise sanitaire que nous vivons et le budget communal en ayant été impacté, la municipalité a souhaité repousser le démarrage de ce projet en 2021.

BRUITS de voisinage



Respect
et tolérance, apprenons
à bien vivre ensemble.

BRICOLAGE - JARDINAGE

Dans une propriété privée, l'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée * :

> **du lundi au samedi**

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

> **Dimanche et jours fériés**

Interdiction de réaliser des travaux de bricolage ou jardinage

* Arrêté préfectoral de la Drôme, n°2015183-0024.



ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Merci de veiller à ce que votre chien ne fasse pas ses besoins sur les voies publiques. Si cela arrive accidentellement, merci de ramasser les déjections.

La commune devait réaliser le recensement de sa population entre le 21 janvier et le 20 février 2021.

En raison de la crise sanitaire, le gouvernement a annoncé le report de l'ensemble des recensements prévus en 2021.

Saint-Martin sera donc recensé en 2022.



RECENSEMENT
de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

Un point sur le tri sélectif...

Vous avez des interrogations concernant le tri sélectif sur le territoire ? Nous vous proposons dans cet article des éclaircissements ou réponses aux questions que nous nous sommes tous déjà posés...

POURQUOI TRIER SES DÉCHETS

Sans tri, pas de recyclage ! 50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Triier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

Qualifiés comme matières premières, les emballages, le papier et le verre ne sont plus des déchets depuis la mise en place du recyclage. Mais sans tri, pas de recyclage ! Car lorsque ces matériaux sont mélangés aux autres déchets ménagers, leur récupération est impossible par les organismes de traitement.

Ainsi, pour recycler il faut trier ! Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est incontournable. En suivant les consignes de tri simples au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.

COMMENT TRIER SES DÉCHETS

Bouteilles plastique Emballages métalliques Briques alimentaires



Je dépose dans le conteneur jaune

- ➔ Bouteilles d'eau, d'huile ménagères
- ➔ Barquettes en aluminium, aérosols
- ➔ Boîtes de conserve, canettes
- ➔ Flacons de produits ménagers,
- ➔ Briques de lait, de jus d'orange

ASTUCE : Il faut placer dans le conteneur jaune le plastique en forme de bouteille et de flacon.

Papiers et cartons



Je dépose dans le conteneur bleu

- ➔ Enveloppes, journaux, magazines
- ➔ Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits
- ➔ Boîtes d'oeufs, les rouleaux de papiers essuie tout
- ➔ Cartons de pizza

ASTUCE : Il faut mettre les gros cartons en déchèterie.

Les emballages en verre



Je dépose dans le conteneur vert

- ➔ Bouteilles (huile, eau, alcool, jus de fruit...)
- ➔ Bocaux (confiture, moutarde...)
- ➔ Pots (yaourts, pots de bébé...)

ASTUCE : Il faut placer dans le conteneur seulement les bouteilles, pots ou bocaux ayant contenu des produits alimentaires

Plusieurs points de collectes du tri sélectif sont présents sur la commune :

- Au cœur du village : En face de l'Hôtel du Vercors
- Sortie sud du village : En face de l'atelier des services techniques
- Au Revoux



Le point de collecte de Nora, situé aux abords de la RD 103 a été déplacé sur le terrain communal à l'entrée du hameau des Moreaux. Cette décision a été prise en concertation avec le conseil municipal et la CCRV afin d'empêcher les actuels dépôts sauvages réguliers.

**PENSEZ
COMPOSTAGE**

Les ordures ménagères



Je dépose dans la poubelle grise

- ➔ Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- ➔ Suremballages, sacs et films plastiques
- ➔ Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- ➔ Papiers et cartons souillés et déchirés
- ➔ Épluchures, coquilles d'œufs
- ➔ Filtres à café, sachets de thé

IMPORTANT

TOUS DÉCHETS DÉPOSÉS DANS LA POUBELLE GRISE DOIVENT ÊTRE MIS DANS UN SAC PLASTIQUE FERMÉ

Vous voulez agir pour préserver l'environnement à travers le recyclage des déchets ? Le compostage est un moyen efficace pour y parvenir tout en fertilisant votre jardin.

Vous pouvez le fabriquer vous-même ou récupérer un composteur de 345 litres en plastique recyclé au siège de la CCRV à Saint-Jean-en-Royans ou à la Maison du Paysan à La Chapelle-en-Vercors au tarif de 30€ (règlement uniquement par chèque). Pour tout renseignement, veuillez contacter la communauté de communes au 04.75.47.79.42.

La municipalité a installé un composteur au cœur du village afin de permettre aux habitants de pouvoir recycler leurs déchets verts. Celui-ci a été confectionné avec des palettes par les élus.



Ce composteur au vu de son remplissage est apprécié de tous, il a donc été décidé d'en construire un deuxième pour donner au premier un temps de repos nécessaire au processus de décomposition.



La municipalité en appelle donc aux partisans du compostage pour prêter main forte à la création du second composteur.

Merci de vous signaler en mairie ou auprès d'élus si vous souhaitez y participer.

ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI SUR NOTRE TERRITOIRE

D'ici 2022, toutes les communes de France devront étendre leurs consignes de tri à tous les emballages plastiques. Pour nous, ce sera en place courant automne 2021.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ? Que tous les plastiques seront triés : aujourd'hui, seul les bouteilles et flacons plastiques se recyclent et se mettent dans le conteneur jaune. A l'automne 2021, ce sera le cas de tous les plastiques : barquettes, films, pots de yaourt, boîtes...

OBJECTIF : augmenter le recyclage et simplifier le geste de tri : « tous les emballages se trient »

Attention, le tri de tous les plastiques c'est à l'automne 2021, pas avant !

Car le centre de tri n'est pas prêt encore pour accueillir ces emballages. Il doit se moderniser, mettre en place de nouveaux équipements pour pouvoir le faire. Du coup, ces emballages, lorsqu'ils arrivent au centre de tri aujourd'hui, sont considérés comme des erreurs de tri et ne sont pas valorisés.

Remarque : certaines collectivités proches de nous ont déjà mis en place cette extension des consignes de tri (car elles ont un centre de tri déjà prêt pour accueillir tous ces plastiques), c'est pourquoi les consignes de tri ne sont pas forcément les mêmes dans le Royans-Vercors drômois et chez nos voisins Isérois par exemple !

MAIS QUE FAIRE DES DÉCHETS QUE JE NE METS PAS DANS LES BACS DE TRI OU CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

- ♻️ J'emmène à la déchèterie les objets encombrants et déchets dangereux (gravats, batterie, huile de vidange...), les déchets de jardinage (tonte de gazon, feuilles...).
- ♻️ Je ramène à la pharmacie les médicaments.
- ♻️ Je rapporte dans les supermarchés ou magasins mes piles, ampoules usagées et cartouches d'imprimantes.
- ♻️ Je donne mes vieux vêtements, jouets, mobiliers, appareils ménagers qui peuvent encore servir à des associations.
- ♻️ Et si j'achète un téléphone, ordinateur, sèche cheveux, machine à laver... je ramène l'ancien appareil au vendeur qui le reprend gratuitement.



AVANT LA DÉCHÈTERIE, PENSEZ RECYCLERIE !

La Piste Recyclable est la recyclerie associative du Vercors Drôme.

Elle se situe au dessus de la salle des fêtes de La Chapelle en Vercors, avenue des Gentianes.

Elle est ouverte les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30.

Les dépôts se font pendant les horaires d'ouverture dans la remorque située à côté du garage.

Les meubles et autres gros objets vont au garage. L'électroménager est à déposer à l'intérieur du magasin.



Habitants et acteurs locaux

Le village accueille de nouveaux professionnels

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'HÔTEL DU VERCORS

Le 1er décembre 2019, Frédérique Masson et Joseph Fontaine ont ouvert les portes de l'Hôtel du Vercors en tant que nouveaux gérants...

Installés depuis plusieurs années sur le plateau et ayant travaillé tous deux à l'hôtel en tant que salariés, ils se sont naturellement projetés dans cet outil quasi neuf lorsque Joëlle et Jean-Pierre Parsehian ont souhaité passer la main pour prendre leur retraite.

Une suite logique pour Joseph, fraîchement diplômé de l'AFRAT en cuisine du terroir et Frédérique, barmaid et chargée de ménage.

Après 6 mois de travail sur ce projet de reprise et grâce à un accompagnement solide par la CCI, avocat, expert comptable, Joseph et Frédérique ont pu concrétiser leur souhait de reprise de la gérance du bel hôtel du Vercors...

L'objectif de Frédérique et Joseph est de faire de cet endroit un lieu de vie et de passage, ouvert à tous et à toutes les bourses, en proposant un accueil chaleureux, une cuisine simple mais de qualité à base de produits locaux, et des nuits confortables dans des chambres modestes et soignées.

Contact : 04 75 45 36 63

hotelduvercors@gmail.com

Facebook : hotelduvercors26420



UNE NOUVELLE GÉRANCE A L'AUBERGE DE ROYBON



L'auberge de Roybon qui a fêté ses 25 ans d'existence en 2019, vient d'accueillir son quatrième gérant, Stéphane Cronier.

Après 2 ans d'activité intense, conviviale et chaleureuse, Fabien et Raphaël ont décidé de quitter le Vercors pour de nouveaux projets.

Stéphane Cronier, vient de la région lyonnaise. Professeur en lycée professionnel, en 2019 il décide de changer de vie et tombe sous le charme de l'auberge de Roybon. Les choses vont très vite puisqu'il devient propriétaire le 5 novembre 2019 et il commence son activité en décembre de la même année.

Il propose une cuisine simple, élaborée avec des produits locaux de préférence. On peut se restaurer et prendre une collation à toute heure.

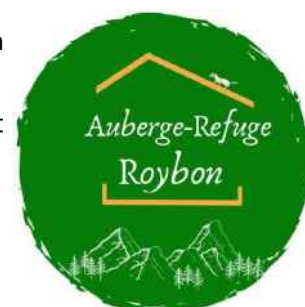
Cette première année d'exploitation a été très difficile avec un hiver peu enneigé, suivi de la pandémie de la COVID19 et ses conséquences sanitaires et économiques.

Mais Stéphane espère un avenir plus serein avec des nouveaux projets pour développer et diversifier son activité.

Contact : 04 75 45 54 03

aubergerefugeroyon@gmail.com

Facebook : Auberge-Refuge de Roybon



Habitants et acteurs locaux, suite

Installée sur le plateau depuis le début d'année, Marie-Paule Gilain exerce son activité de massage bien-être à Saint-Martin-en Vercors.

C'est avec le kinésithérapeute, Julien Ugheto qu'elle partage le cabinet, 5 place du Tilleul, du rarement vu entre ces deux pratiques !

Pour compléter son temps, elle a également rejoint l'espace santé pour une journée par semaine. Elle masse selon la méthode Manoki® relaxante et tonifiante qu'elle adapte aux besoins de chacun, et ce depuis plusieurs années à Romans où elle a encore son cabinet.

Le toucher a toujours pris une place naturelle dans sa vie, puis s'est affiné au fil de ses expériences auprès de personnes malades, en fin de vie. Avant d'exercer, elle a pris le temps de se former et d'expérimenter différents domaines tels que la diététique, les médecines alternatives, et travaillé dans le milieu médical, social, du handicap et de la psychiatrie. « J'ai trouvé la méthode qui me correspondait parfaitement au bon moment et tout s'est enchaîné. » Selon un protocole spécifique qui relie corps et esprit, les séances procurent une sensation d'unité.

Elles s'adressent à celles et ceux qui souhaitent se détendre, se relaxer, récupérer après l'effort pour les

sportifs, Elles permettent de retrouver vitalité et apaisement en libérant les tensions en profondeur et réduisant le stress si présent actuellement. « J'utilise aussi des huiles essentielles bio avec parcimonie selon les besoins. Je masse également les futures mamans selon leur période de gestation ainsi que les adolescents et ceux en préparation d'examens.



**Le massage est avant tout une rencontre,
un état d'esprit,
une énergie bienveillante
et une paire de mains aimante ».**

Séances de 30 mn, 1 h ou 1h30

Chèque-cadeau à offrir

déplacement à domicile

Rendez-vous au 06 81 36 67 75

Damien et Mélanie se sont installés à Saint Martin il y a 2 ans. Ils arrivaient de Villard de Lans, attirés par le loyer intéressant que laissait un thérapeute sur le départ et aussi par la connaissance de certains habitants de la commune. Ils recherchaient également un cadre de vie loin des grandes villes polluées.

Ils ont 2 enfants : Nohé de 14 mois et Jade, 3 ans, qui a fait cette année sa rentrée à l'école maternelle de Saint Julien.

Il y a 6 mois, Damien, en tant qu'éducateur santé, a ouvert un cabinet de naturopathie et digitopuncture à l'espace Santé. Au moyen de techniques naturelles issues de la médecine douce, il travaille au renforcement des défenses de l'organisme. Avec la digitopuncture, il agit sur la bio-énergie qui permet de visualiser l'invisible dans les organismes en passant par les méridiens et en travaillant sur les causes plus que sur les symptômes.

Mélanie est créatrice en articles de puériculture et vêtements pour bébés ; « L'étoile de bébé » retrouvez ses créations en visitant le site internet www.letoiiledebebe.fr.

Damien et Mélanie sont joignables à damien.forot@hotmail.com ou au 06 46 82 62 28.

Jean-Christophe Dye



Virginie et Eman se sont installés aux Michallons en 2016. Virginie vient de Manosque et Eman de Lyon. Virginie a deux enfants : Julien, 14 ans, scolarisé au collège de La Chapelle et Mathieu, 16 ans, qui vit avec son papa.

Le choix du Vercors s'est imposé après 25 ans de randonnées entre Vercors et Écosse. Celui du sud du plateau a été guidé par le goût de la ruralité et des habitants qui y vivent et travaillent. Enfin, la maison des Michallons permettait la mise en place d'une activité économique locale.

La famille André fabrique des savons à froid à base de lait d'ânesse et lait d'amande, parfumés avec des plantes sauvages du Vercors et des huiles essentielles de la Drôme. Ils produisent quelques milliers de savons chaque année. Les savons sont commercialisés dans les pharmacies, par internet, dans les boutiques du Vercors ainsi qu'à l'atelier directement.

Eman a également une activité de consultant logisticien depuis la maison et à Paris.

ATELIER BOUTIQUE
 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Samedi de 9h à 12h
 (Horaires de visite pouvant évoluer)

5 chemin des Michallons
26420 Saint-Martin-en-Vercors
06 75 22 16 49
contact@latelierdelasource.com
www.latelierdelasource.com

Jean-Christophe Dye

Après 20 ans de bons et loyaux service pour la commune en tant qu'agent technique, Michaël Bres a souhaité prendre une disponibilité de deux ans afin de créer son entreprise de travaux publics.

Depuis le printemps 2020, cet habitant de Saint-Martin propose ses services pour des travaux publics, terrassement et VRD.

Contact : 06 27 53 27 84

bres.mbtp@gmail.com



Verta'Couture



Vanessa Albiero, habitante de Saint-Martin vous propose un nouveau service de couture sur la commune... de la retouche à la création !

Elle souhaite privilégier le « Donnons un nouveau style à vos vêtements » avec la volonté d'innover et de créer ensemble. Elle a été préparatrice en pharmacie pendant 15 ans, mais il y a un an elle a pris la décision de se reconverter et de suivre une formation en couture car l'envie de faire perdurer nos vêtements, de proposer du « fait-main » et d'être créative lui est apparu comme une nécessité.

Elle exerce son activité à son domicile au 180 chemin de la Giraude, vous pouvez la joindre du lundi au vendredi au 06 84 73 16 19.



Stéphane Bourdiaux est arrivé sur le plateau du Vercors en 2006. En 2018, Stéphane achète une maison à rénover à Tourtre avec le projet de s'installer en commerce ambulante. Depuis l'été 2019, il sillonne les routes du Vercors avec son Pizza Truck. Après 1an et demi d'activité, il a fidélisé sa clientèle grâce à la régularité de sa présence et la qualité de ses produits.

Vous pouvez le retrouver :

- ◆ Jeudi soir : Villard de Lans (Geymonds)
- ◆ **Vendredi soir : Saint-Martin (Place du Tilleul)**
- ◆ Samedi soir : La Chapelle (parking sous Crédit Agricole)
- ◆ Dimanche soir : Saint-Julien (parking de la Mairie)

Réservation par téléphone au 07 71 05 62 90

Congés du 5 décembre 2020 au 2 janvier 2021

Andrée Séquier

Acteurs locaux aux alentours

Une première sur le plateau du Vercors Sud...



La Chapelle

horaire d'ouverture

Mercredi, Jeudi et Samedi
9h30 - 12h30
14h - 18h

Informations

25 av des grands goulets
26420 La-Chapelle-en-Vercors

☎ 04 75 24 80 72
lachapelloptic@gmail.com

Optic

OUVERTURE D'UN MAGASIN D'OPTIQUE À LA CHAPELLE

En juillet 2020, un magasin d'optique a ouvert ses portes au rez-de-chaussée de la maison de santé de La Chapelle en Vercors.

Julie Py vous propose les services suivants :

- Lunettes correctrices
- Lentilles de contact
- Contrôle de la vue
- Lunettes de soleil adaptées à la vue ou non
- Equipements techniques (lunettes de piscine à la vue, masque de plongée, etc...)
- Réparations, ajustage

Photos d'identité agréées ANTS (permis, passeport, carte nationale d'identité, visa tous pays...)

INSTALLATION D'UNE FLEURISTE A LA CHAPELLE

Nais Clary, 18 ans s'est installée au printemps en tant que fleuriste dans un local au cœur du village de La Chapelle.

Depuis ses 10 ans, fleuriste a toujours été le métier qu'elle envisageait de faire c'est donc naturellement qu'elle a passé son CAP et grâce au soutien de ses parents, elle a pu aujourd'hui ouvrir sa propre boutique.

Nais propose des fleurs à couper, des plants pour les jardins et potagers, des gerbes et plaques funéraires mais aussi des petits objets de décoration.

Contact : 07 82 61 44 18

latelierfleuri33@gmail.com

Facebook : L'atelier fleuri

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

Jeudi : 9h-12h30 et 15h-18h

Vendredi : 9h30-12h et 15h-18h30

Samedi : 8h30-13h et 15h-18h30

Dimanche : 9h-12h30



Les associations

Le cinéma a besoin d'un coup de pouce...

Le cinéma itinérant de St-Martin recrute des **bénévoles pour accompagner les séances de projection pour le jeune public.**

Le travail consiste à faire le choix avec un groupe un minimum étendu (adultes et enfants) des films à venir pour le village, ouvrir et préparer la salle avec le projectionniste qui s'installe de son côté et tenir la billetterie. Votre salaire ? Votre place de cinéma offerte pour le film en projection !

Sans engagement de votre part, l'association Les Martinades qui porte cette animation depuis le début, se verra dans l'obligation de ne plus programmer de films pour enfants, ce qui serait à notre sens, très dommageable. Nous avons donc besoin de votre accompagnement pour continuer à proposer des films pour ce jeune public de

Saint-Martin et Saint-Julien.

Et enfin, pour votre information générale, nous tenions à vous rappeler que les séances de cinéma itinérant ne paient les frais engagés (droits et projectionniste) qu'à partir de 70 entrées payantes.

Donc, si nous voulons pérenniser le cinéma sur notre Vercors, Il faudrait que nous soyons un tout petit plus nombreux aux séances.

Merci à tous de votre attention et votre engagement.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, merci de vous faire connaître par mail à : **les.martinades@yahoo.fr**



Hugo Guillet, 2 ans, s'entoure d'une solide équipe !!

participer à une enfance épanouie !.

L'association a pour objectifs :

- d'apporter de l'aide à un enfant hémophile, Hugo.
- d'apporter de l'aide à une famille ayant un enfant atteint d'hémophilie.
- d'apporter de l'aide aux actions et recherches médicales (notamment via l'Association des Hémophiles de France).

27 personnes ont présenté leur intérêt pour participer à l'association. Une élection d'un bureau a eu lieu annonçant les postes suivants:

- Présidence : ALLIER Julien
- Vice Présidence : CHAIX Jean-Baptiste, DROGUE Laurence
- Trésorerie : BLANC Nadège
- Vice-trésorerie : BOUDERSA Amaury
- Secrétariat : ROMÉY Elsa
- Vice secrétariat : VERGARI Déborah

L'équipe organisera des événements et collectes qui conduiront à une meilleure intégration d'Hugo dans sa vie sociale (conception de prototypes, accompagnement sportif, formation

personnelle aux soins), à l'amélioration du quotidien de la famille d'Hugo et son entourage (déplacements spécifiques, rencontres dédiées, communication pédagogique...). Enfin, les actions de l'association permettront de faire avancer la cause au niveau national via les actions menées conjointement avec l'AHF).

Les adhésions à l'association peuvent se faire en s'adressant directement à l'équipe administrative ou aux proches.

Devenir membre vous permettra d'être informé plus personnellement des actions et résultats mis en place.

Adhérer à l'association ou apporter son aide et ses idées, c'est participer à compenser le manque d'avancées liées à la rareté de la maladie.

C'est avant tout un acte citoyen pour inventer à plusieurs, un monde plus inclusif...!



Bouger autrement dans le Vercors

UNE VOITURE EN AUTOPARTAGE



A partir du 1^{er} septembre 2020, une voiture électrique est proposée en auto-partage par l'association VercorSoleil.

Cette association a pour objectif de produire de l'énergie électrique propre en utilisant des panneaux solaires. Elle prolonge son action écologique en proposant à la location une voiture Renault Zoé électrique aux habitants de notre territoire.

Pour l'utiliser, il suffit de se rendre sur le site www.echodesfalaises.org → Outils → Autopartage.

On peut y effectuer une réservation sur l'agenda. Un code est alors envoyé à l'intéressé(e) qui lui permet de récupérer la clé de contact. La voiture est stationnée à la mairie de La Chapelle.

Lors de la première utilisation, un contrat de mise à disposition est signé avec l'utilisateur(trice).

Les tarifs :

- ◆ 20 € la demi-journée
- ◆ 40 € la journée
- ◆ 210 € la semaine de 6 jours

Aucune caution n'est exigée, si ce n'est un apport de 30 € pour constituer une cagnotte. Cette dernière servira en cas de casse, à supporter la franchise de l'assurance pour un montant de 560 €. La Zoé est assurée tous risques.

La voiture a une autonomie d'une centaine de km, suffisante pour aller à Die, Saint Jean en Royans ou Villard de Lans. Le coût de recharge de la batterie est supporté par VercorSoleil. La voiture est rechargée en 1 h et demi et il n'y a pas de limitation de kilométrage. Il est possible d'installer l'application Chargemap sur le téléphone afin de connaître l'emplacement des bornes de rechargement électrique.

Souhaitons longue vie à cette voiture propre qui est mise à notre disposition.

Si l'opération s'avère concluante, VercorSoleil pourrait envisager l'acquisition d'autres véhicules électriques à disposer dans les communes utilisatrices.

Jean-Christophe Dye



" LE VERCORS EXPRESS ARRIVE CHEZ VOUS ! "

Qu'est ce que le Vercors Express ?

C'est un transport partagé sur tout le territoire Royans-Vercors avec deux modes de fonctionnement :

Une boucle effectuée aller et retour, chaque jeudi matin sur les cinq communes du Vercors.

Un transport à la demande (TAD) du lundi au vendredi (de 8h00 à 18h00) sur réservation 48h à l'avance. (Possibilité de se rendre sur tout le territoire de la communauté de communes du Royans-Vercors).*

Quel est le prix du transport ?

Trajet dans le cadre d'une boucle : 2€ (1 ticket) - Jeudi matin

Transport à la demande : 4€ (2 tickets)

TAD en groupe (3 personnes minimum) : 2€ (1 ticket)

Tickets en vente au Centre Social La Paz, à la Maison de l'Aventure ou dans le Vercors Express directement.

DÉMARRAGE DE LA
BOUCLE À COMPTER DU
26 MARS 2020

BOUCLE DU JEUDI

ALLER ↓

8h00 La Chapelle-en-Vercors
8h25 Vassieux-en-Vercors
8h50 Saint Agnan-en-Vercors
9h00 La Chapelle-en-Vercors
9h30 Saint Julien-en-Vercors
9h40 Saint Martin-en-Vercors
9h50 Tourtre
10h00 La Chapelle-en-Vercors

RETOUR ↓

10h30 La Chapelle-en-Vercors
10h55 Vassieux-en-Vercors
11h20 Saint Agnan-en-Vercors
11h30 La Chapelle-en-Vercors
12h00 Saint Julien-en-Vercors
12h10 Saint Martin-en-Vercors
12h20 Tourtre
12h30 La Chapelle-en-Vercors

Informations diverses

Ce service est ouvert à toute personne majeure adhérente au Centre Social La Paz. Cette adhésion, familiale et annuelle, est obligatoire et vous en coûtera 5€ incluant 2 tickets gratuits la première année.

Transport mis en place par le Collectif Part'âge, soutenu par le Collectif Bouge Tranquille et géré par le Centre Social La Paz et L'Espace de Vie Sociale VertaPop.



Contact, informations, réservation,
cas d'intempéries...
04 75 47 76 55

Centre Social La Paz
Rue des Ecoles
26190 St Jean en Royans
royans.express@gmail.com
www.centresocial-lapaz.fr

informations valables à compter de janvier 2020

**Pour l'instant, il n'est prévu qu'une boucle par mois,
tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois**

Claude Vignon, Maire

Une page qui se tourne...

31 années au service de la commune...

Claude VIGNON a été élu conseiller municipal pour la première fois en 1989, il avait alors 26 ans.



Il sera conseiller municipal jusqu'en 2003, date à laquelle il est élu Maire, suite à la démission de Martin BECHIER. Il sera réélu en 2008 et en 2014.

Il a aussi été Conseiller Général du Canton de la Chapelle-en-Vercors pendant 7 années de 2008 à 2015.

Pendant toutes ces années il a donné beaucoup de son temps et de son énergie pour notre commune et notre territoire, parfois au détriment de sa vie privée et professionnelle.

Claude est un républicain, il aime la chose publique et il a assumé ses engagements avec passion.



Il est un redoutable négociateur, comme le confirment les fournisseurs et les différentes instances quand il s'agissait d'aller chercher des subventions.

Il a géré la commune en « bon père de famille » : le mieux au meilleur prix !

Quand il a été élu Maire en 2003, il avait beaucoup d'ambition et de

projets. Il voulait en faire une commune tournée vers l'avenir.

On peut dire aujourd'hui qu'il a réussi son pari en collaboration avec toutes les équipes municipales qui l'ont accompagné.

Ne jamais renoncer malgré les difficultés tel a été son credo pendant toutes ces années.



Son bilan est riche de nombreuses réalisations très importantes qui ont beaucoup améliorées la vie des habitants.

- ✓ Mise en conformité des réseaux d'eau existants et réalisation de nouveaux réseaux
- ✓ Réalisation de tous les réseaux d'assainissement
- ✓ Création de la cantine scolaire et mise en place du chauffage au bois déchiqueté pour l'ensemble école, SDF et cantine
- ✓ Achat et restructuration de l'ancien hôtel du Vercors
- ✓ Création d'un fond de boulangerie et de 4 plateaux appartements dans la maison Roche
- ✓ Lotissement de la Chicoune
- ✓ Création de l'espace santé
- ✓ Rénovation du bâtiment de la mairie avec intégration de l'Agence Postale...

Il a fortement contribué à l'évolution de notre commune : un centre village animé et convivial, des commerces, des artisans.



Un village où il fait bon vivre et qui attire la convoitise de beaucoup de gens.

En 2019 Claude décide de raccrocher son écharpe de Maire et de ne pas convoiter un nouveau mandat en 2020.

Depuis le 26 mai, le voilà libéré de tout engagement. Mais il a toujours un regard attentif sur ce qui se passe et c'est avec plaisir qu'il partage son expérience avec la nouvelle équipe.

Claude est redevenu paysan à temps plein. Des projets il en a toujours plein la tête, mais il les consacre désormais à l'avenir de ses enfants et de sa ferme.



Être Maire d'une petite commune rurale n'est pas un long fleuve tranquille, mais c'est certainement le mandat le plus passionnant. La dimension humaine est toujours au cœur des relations.

Merci Claude pour toutes ces années consacrées à notre commune.

Andrée Séquier

Etat Civil de juin 2019 à octobre 2020

Naissances

3 mars 2020 : Ethan Degeorges,
né à St-Martin

fil de Elise Cohen et Thomas
Degeorges

25 juin 2020 : Emily Langevain,
fille d'Anaïs Idelon et de Remy
Langevain

17 septembre 2020 : Anouk et
Simon Cros Frattina, fille et fils
de Guillemette Cros et Baptiste
Frattina

Mariages

14 septembre 2019 :

Elsa Tarin et Damien Espi

29 février 2020 :

Marie-Danielle Brochard et
Gerard Perez

7 juillet 2020 :

Véronique Lanfray et Rolland
Peeters

5 septembre 2020 :

Cindy Paccard et Martial Aït
Braham

Décès

2 août 2019 :

Paul Bellier-Benistand, 83 ans

03 janvier 2020 :

Marie-Joséphine Mazet, née
Arribert, 96 ans

27 janvier 2020

Margueritte Roche, née Bonnier,
87 ans

6 mars 2020

Michel Drevet, 57 ans

13 mars 2020

Patrick Legier, 67 ans

31 mai 2020

Michel Morel, 81 ans

 HORAIRE D'ACCUEIL Agence Postale et Secrétariat de la mairie	
Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	10h - 12h 14h - 16h
Vendredi	10h - 12h

UNE MAISON FRANCE SERVICES AU BUREAU DE POSTE DE LA CHAPELLE EN VERCORS...

Qu'est-ce qu'une Maison France Services ?

C'est un lieu permettant de simplifier la relation des usagers aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien en ligne.

Quelle est l'offre d'une Maison France Services ?

Les habitants peuvent y être accompagnés dans leurs démarches administratives : impôt, emplois, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit.

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne, prenez rendez-vous :

- ✓ par téléphone au 04 75 73 10 45
- ✓ par mail : MSA.la-chapelle-en-vercors@laposte.fr

L'accès à l'ilôt numérique est possible en libre service.

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : 9h00-12h30 et 13h30-16h00

Mardi : 9h30-12h30 et 13h30-16h00

Mercredi : 9h00-12h30

Samedi : 9h00-11h30



Au vu de la crise sanitaire, les horaires mentionnés ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés

Infirmier, infirmières :

Laurie Bidault 06 14 40 49 20
 Angélique Gouy-Paillet 06 83 78 65 60
 Fabienne Michelier 06 82 06 09 30
 Franck Domy 06 28 40 66 65

Kinésithérapeutes :

St Martin (Sous l'hôtel) :
 Julien Ughetto 06 24 35 11 76

La Chapelle en Vercors { Sébastien Fetter 04 75 48 11 69
 Thomas Daidone
 Sophie Lagot

Naturopathie

Damien Forot 06 46 82 62 28

Orthophonie :

Gaëlle Salabert 04 75 02 54 85

Kinésiologie :

Any Bellier 06 12 67 66 78

Psychomotricité :

Armelte Hannart 07 83 67 38 62

Podologie :

Guénhael Molet 04 75 71 32 83

Réflexologie :

Caroline Boudry 06 83 04 16 51

Sage-femme :

Olympe Charles 06 08 89 61 53

Orthophonie :

Lucie Maurin 07 70 06 35 63

Acuponctrice :

Nadine Bertrand 07 81 21 19 86

Ostéopathe (méthode Poyet) :

Beatriz Acuna 06 63 90 28 43

Gestalt-thérapie :

Sylvie Pasquelin 07 86 82 73 29

Massage :

Marie-Paule Gilain 06 81 36 67 75

Service aides-soignantes

à domicile ADMR : 04 76 95 94 84

Vétérinaires :

Tristan Ruprecht et Céline Vuillermoz 04 75 48 24 13

Médecins La Chapelle :

Dr Maire : 04 75 48 20 17

Dr Delorme : 04 75 73 10 22

Prise de rendez-vous possible sur www.doctolib.fr

Pharmacie La Chapelle : 04 75 48 20 33

Gendarmerie de La Chapelle : 04 75 48 24 44

Conciliateur de justice : sur RV auprès de la mairie de La Chapelle, tous les 1er jeudis du mois

Permanence de La Croix Rouge, ZI des Dodoux à St Jean en Royans : Les mercredis de 10 à 12h
 Un container à vêtements est installé à côté de la recyclerie à La Chapelle.

Ramassage des encombrants : Dernier jeudi de chaque mois (hors période hivernale et congés)
 ➔ 2 encombrants maximum par foyer.

Déchèterie intercommunale : 04 75 48 18 25

Horaires du 1er octobre au 31 mai

Lundi et Mercredi : 13h30-16h, Jeudi : 10h-12h et 13h30-16h, Samedi : 10h-12h et 14h-17h

La Piste Recyclable, recyclerie à La Chapelle :

Les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30

Médiathèque La Chapelle : 04 75 48 15 92

L 10h - 12h, Me 14h - 17h, J 10h - 12h et 13h30 - 16h30, V 16h - 18h30, S 10h - 12h

Transports :

Transport à la demande : secteur de La Chapelle en Vercors - Villard de Lans. Du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés).
 Réservation au moins 24h à l'avance au 04 28 61 26 26.

Tarifs pour un aller simple : 5€ (<30km), 10€ (entre 31 et 60km), 12€ (>60km), gratuit < 5ans.

N° ISSN : 752096

Directeur de publication : Andrée Séquier

Tirage en 350 ex : Atelier Graphique Impressions

Ont contribué à ce numéro : équipe municipale, école primaire et maternelle, comité des fêtes, La Matrassière